



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Andrest

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Barthélémy

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Barthélémy

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 08/10/1987

Étendue de la protection : Eglise Saint-Barthélémy (cad. B 248) : inscription par arrêté du 8 octobre 1987

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.